



## **FORMATION : MAITRISER LES BASES ADMINISTRATIVES DU STATUT D'ARTISTE-AUTEUR**

*FORMATION ACTION DISPENSEE PAR TADA*

*Cette formation permet à l'artiste de faire le point sur son statut d'artiste-auteur.ice :*

- *De connaître le cadre fiscal, social et juridique du statut d'artiste ainsi que les obligations annuelles associées,*
- *D'identifier les activités autorisées,*
- *De gérer la multi-activité.*

### **BUT**

Être en capacité de choisir le statut et l'option fiscal les plus adaptés à son activité et de les modifier afin de développer sa professionnalisation.

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- . Connaître et comprendre le cadre juridique, social et fiscal du statut et les obligations associées notamment de déclarations ;
- . Maîtriser les avantages et inconvénients de chacun des statuts et options fiscales ;
- . Identifier la distinction entre salariat et travail indépendant ;
- . Identifier les différentes rémunérations possibles avec le statut d'artiste-auteur ;
- . Maîtriser les fondamentaux de la gestion fiscale et sociale des activités des artistes-auteur.

### **COMPETENCES PROFESSIONNELLES DEVELOPPEES**

- Maîtriser le vocabulaire fondamental encadrant le statut administratif de l'artiste-auteur ;
- Gérer son administration par l'identification des ressources et organismes disponibles ;
- Mettre en œuvre les fondamentaux de la gestion fiscale et sociale des activités des artistes-auteurs.

### **MODALITES D'ORGANISATION LOGISTIQUE**

Durée : 1 jour / 7 heures de formation

Effectif : 8 personnes maximum

Tarif : 245 euros € TTC (article 261-4-4 du CGI, exonération de TVA)



Lieu : Paris, France

Public visé : Cette formation s'adresse à tout artiste-auteur.rice, graphiste, photographe qui souhaite professionnaliser sa pratique artistique

Pré-requis :

- . Avoir obtenu un numéro SIRET
- . Envisager son activité artistique en tant que projet professionnel

## **DEROULE DE L'ACTION DE FORMATION – CONTENU DE LA FORMATION**

Matinée (9h – 13h) : Apport de savoir

Auto-diagnostic de la situation de chaque participant autour d'exercices pratiques

- .La nécessité d'avoir un statut professionnel
- .Quelles activités peut-on exercer en tant qu'artiste-auteur ?
- .Le cas de la multi-activité
  - l'exercice simultané d'activités relevant de différents statuts*
  - le décret du 28 août 2020 relatif aux revenus tirés d'activités accessoires*
- .Le statut juridique, fiscal et social de l'artiste-auteur
- .Les démarches pour changer de statut et de régime fiscal
- .Les déclarations annuelles auprès de l'URSSAF du Limousin et des impôts
- .Les charges

Exercices sur l'analyse de leurs pratiques et quizzes sur la validation de compétences

Après-midi (14h- 17h00) : Apports de savoir et savoir-faire à l'apprenant

- .Les documents administratifs clés à utiliser et maîtriser
- .Les interlocuteurs administratifs clés
  - le centre des formalités des entreprises*
  - les organismes chargés du régime des auteurs pour le compte de la sécurité sociale*
  - la retraite*
  - le services des impôts (particulier et professionnel)*
  - la formation professionnelle*
  - la CAF*
  - Pôle Emploi*

Exercices sur l'analyse de leurs pratiques et quizzes sur la validation de compétences.

## **ORGANISATION**

### EQUIPE PEDAGOGIQUE

Delphine Toutain, fondatrice de TADA.

Delphine Toutain est consultante en organisation et optimisation du fonctionnement des ateliers d'artistes. Elle est la fondatrice de TADA, une entreprise culturelle créée en 2016 sous forme de boîte



à outils pour simplifier le quotidien administratif et le développement professionnel des artistes. Elle forme les étudiants de nombreuses écoles d'art comme l'École des Beaux-Arts de Paris, l'École des Arts Décoratifs de Paris, l'École Nationale Supérieure de la Photographie de Arles et intervient également auprès de structures privées comme POUISH Manifesto – incubateurs d'artistes ou ARTAGON, association de soutien aux artistes émergents.

Impliquée dans l'autonomisation des artistes, elle est la co-fondatrice et la vice-présidente de l'association ASAP (Association de soutien aux artistes professionnel-le-s) et a co-écrit le *Backpack de l'Artiste*, un livre doté de 500 références et outils pour aider les artistes dans leur développement.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Séance de formation en salle de réunion, avec projection d'un support de cours

Exposés théoriques et quizzes

Etude de cas concrets et exercices participatifs

Mise à disposition en ligne des supports pédagogiques et références bibliographiques à la suite de la formation

Suivi sur un groupe de discussion fermée avec un support de messagerie

### DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

Exercices individuels et en groupe

Auto-diagnostic de la pratique de chaque participant et auto-évaluation des apprentissages

Questionnaire de satisfaction

Formulaires d'évaluation de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

### **CONTACT ET MENTIONS LEGALES :**

Delphine Toutain – [contact@tada-agency.com](mailto:contact@tada-agency.com)

*Nom de l'organisme de formation : TADA*

*Adresse : 19B RUE DU RHIN 75019 PARIS*

*Numéro SIRET : 84877534200019*

*Code APE : 8211Z*

*Numéro de déclaration d'activité : enregistrée sous le numéro 11756338375 auprès du préfet de région d'Ile-de-France*

### **REFERENCES :**

École nationale supérieure des Beaux-Arts, Paris

École nationale supérieure des Arts Décoratifs, Paris

École nationale supérieure de la photographie, Arles

ADAGP – Société de gestion collective des droits d'auteur



Manifesto, POUISH – Incubateurs d’artistes

ARTAGON - association d'intérêt général dédiée au soutien, à la promotion et à l'accompagnement de la création émergente